



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise humanitaire au Venezuela

Question écrite n° 16110

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la crise humanitaire qui frappe le Venezuela. Nicolas Maduro a entamé son second mandat le 10 janvier 2019, malgré les accusations de fraudes électorales lors de la campagne. Le pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans la crise, l'hyperinflation détruit le pouvoir d'achat des citoyens qui peinent désormais à se nourrir. Le système de santé est à terre et manque cruellement de matériel médical. Face à cette véritable crise humanitaire, plus de deux millions de Vénézuéliens ont dû se réfugier dans les pays voisins afin de trouver un avenir meilleur. Les populations fuient aussi la crise politique, qui dure désormais depuis plusieurs années entre le Parlement, acquis à l'opposition et le président Maduro qui n'a pas hésité à faire élire une assemblée constituante à sa main, pour continuer à gouverner sans le Parlement. La brève arrestation de Juan Guaido le 13 janvier 2019 n'est pas de nature à calmer les esprits. Outre les violences politiques, récurrentes, les Vénézuéliens font face à une criminalité en constante augmentation. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour alléger les souffrances de ce peuple et juguler la crise humanitaire sans précédent qui frappe le Venezuela.

Texte de la réponse

La situation humanitaire au Venezuela continue de se dégrader de manière préoccupante. Selon un rapport de l'ONU publié le 28 mars dernier, 24 % de la population vénézuélienne, soit 7 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 94 % de la population vivait dans la pauvreté en 2018, dont 60 % dans l'extrême pauvreté. Environ 3,7 millions de personnes souffrent de malnutrition, un fléau qui touche 22 % des enfants âgés de moins de 5 ans. Conséquence de cette situation dramatique, des centaines de milliers de Vénézuéliens prennent la route de l'exil. Cet exode migratoire sans précédent pour la région dans son histoire récente, concerne plus de 10 % de la population vénézuélienne, 4 millions de personnes auraient quitté le pays. Le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) anticipe 5,5 millions de Vénézuéliens migrants et réfugiés d'ici la fin de l'année 2019 et 7 millions à la fin 2020. La réponse à cette crise humanitaire fait partie des priorités de l'action de la France et de l'Union européenne concernant le Venezuela. La livraison d'une aide humanitaire respectueuse des principes humanitaires constitue l'un des deux principaux objectifs du Groupe international de contact (GCI) formé le 7 février par quatre pays latino-américains et huit Etats membres de l'UE dont la France. Le GCI a contribué à accentuer la pression internationale et à ce que le régime reconnaisse de facto l'existence d'une crise humanitaire en autorisant l'entrée de la Croix-Rouge au Venezuela ainsi qu'à la montée en puissance des agences onusiennes dans le cadre de la réponse humanitaire. Si ces événements constituent une avancée, la réponse est loin d'être satisfaisante tant les besoins sont en croissance exponentielle. Face à cette catastrophe humanitaire, la situation au Venezuela fait l'objet d'un suivi constant, et d'un engagement croissant de la France. En effet, la contribution de la France à cette crise s'élevait en 2018 à 737 350 euros, via le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour les Vénézuéliens en Colombie, via Médecins du monde au Venezuela et via Caritas au Brésil. En 2019, au regard de l'aggravation de cette crise, cette contribution a été portée à hauteur de 1 563 100 euros, dont 750 000 euros via le HCR pour les Vénézuéliens en Colombie, 250 000 euros via le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) en faveur du Venezuela et de la Colombie, et

563 100 euros via la fourniture de repas et de compléments nutritionnels pour les enfants et les femmes enceintes (ONG Alimenta la Solidaridad – 243 100 euros) et la fourniture d'une aide alimentaire et en matière d'hygiène pour les populations des Etats Zulia et Tachira (NRC – 320 000 euros). Ainsi, l'aide de la France prend essentiellement la forme de subventions à des ONG présentes sur le terrain et qui font un travail remarquable en fournissant une aide alimentaire et médicale aux populations les plus fragiles, les enfants des quartiers défavorisés en particulier, ainsi que par des organismes internationaux aux compétences et à l'efficacité reconnues par tous. Pour sa part, depuis 2017, l'Union européenne a consacré 117,6 millions d'euros d'aide humanitaire au Venezuela et aux pays de la région confrontés à la crise migratoire. La France a pleinement conscience que l'aide humanitaire ne peut résoudre la crise actuelle et que celle mise en œuvre ne répond que difficilement à des besoins en croissance exponentielle. La crise humanitaire actuelle est la conséquence d'une crise politique et économique qui trouve ses racines dans de trop nombreuses années de mauvaise gestion, de corruption et de violation de l'Etat de droit. Ce n'est qu'au travers de la pleine restauration de la démocratie au Venezuela que ce pays pourra retrouver l'espoir d'un avenir meilleur. A ce titre, la France poursuivra inlassablement aux côtés de ses partenaires européens et dans le cadre du Groupe de contact international, ses efforts pour contribuer à une solution politique et pacifique à la crise passant par l'organisation d'élections démocratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16110

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2019](#), page 534

Réponse publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7375